

ÉNERGIE SAGUENAY
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE
DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL
À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par Noémi Bureau-Civil

le 22 octobre 2020

Je suis une citoyenne engagée qui passe beaucoup de temps, bénévolement, à lutter contre des projets mortifères allant à l'encontre des recommandations scientifiques comme le présent projet d'Énergie Saguenay.

Je suis épuisée de faire des démarches, en vain, selon un procédé anti-démocratique comme l'est le BAPE, mais on dirait que nous n'avons pas le choix de nous prêter à cet exercice insultant qui ridiculise notre intelligence collective, en pleine pandémie, parce qu'on se dit, sans conviction : Au moins j'aurai essayé.

Qu'importe, je me prête au jeu, même si j'en n'ai ni le temps, ni l'énergie.

Pourquoi je m'oppose à ce projet mortifère :

- **Parce qu'il sera imposé de manière anti-démocratique.**

En effet, en ayant travaillé de 1995 à 2011 pour l'Association canadienne de l'industrie et de la chimie (ACIC), la principale association représentant les intérêts des sociétés pétrochimiques au Canada, le président de cette commission, M Bergeron, est en total conflit d'intérêt. Il n'a pas l'impartialité requise pour remplir la fonction que vous lui avez assignée. Il y a un rapport de force et des biais peu subtiles chez ce président de cette audience qui anéantissent toute neutralité dans la procédure. De plus, le contexte de pandémie et la tenue d'audiences uniquement à la ville de Saguenay sont des obstacles à la prise de position de la population . Prétexer de façon erronée que le projet est régional, alors que les GES concernent tous-toutes les citoyen.ne.s du Québec, ainsi que celles et ceux d'Abitibi, dont le pipeline traversera leur territoire est anti-démocratique et peu rigoureux : le réchauffement climatique alimenté par ce projet ne va pas se limiter au Saguenay. Des audiences auraient donc dû être aussi tenues minimalement en Abitibi, à Montréal et à Québec.

- **Parce qu'il est en total déni des abondantes études scientifiques démontant ce projet.**

Les études rigoureuses sur les aspects économiques, environnementaux, climatiques, sur la santé, sur la destruction de la biodiversité (notamment la mise en danger inévitable des bélugas) et sur l'émission de GES en amont jusqu'en aval sont unanimes : ce projet est une catastrophe qui ne doit pas avoir lieu. Dans une société dite avancée et démocratique, juste ces arguments devraient suffire pour rejeter un tel projet.

Conclusion :

Il est 1h30 du matin, je ne me donnerai pas le mal de vous énumérer nombreuses sources appuyant ma position. Je suis certaine que des dizaines d'autres mémoires vous listeront tout ça en vain. Le BAPE finalement, ce n'est qu'une mascarade pour nous faire croire que l'opinion des citoyen-nes importe, mais au final, les dés sont pipés et toujours en faveur des tous puissants lobbys. L'audience actuelle nous le démontre encore.

Je rêve d'une démocratie où les citoyen-nes décident ensemble des projets collectifs qui assureront leur bien-être, leur sécurité, leur santé et leur accès à un environnement sain. GNL et son BAPE, c'est tout sauf ça.

Il est 2h du matin. J'en ai marre, salut.

N.B. : Le BAPE aurait reçu plus de 10 000 mémoires depuis 1978. Ça fait beaucoup d'heures de vie de citoyen-nes engagé-es écoulé-es pour pas grand chose.